

situation, pouvant lui permettre d'agir. J'aimerais qu'on m'assure, quel que soit le montant d'argent que le gouvernement investit dans cette industrie en particulier, que les mineurs et les collectivités où ils vivent recevront avant toute autre considération, toute l'attention qu'ils méritent.

M. Peters: Je désire ajouter un mot d'appréciation aux paroles qu'ont déjà prononcées d'autres représentants de collectivités minières à propos de la résolution à l'étude. Je signale que la moitié des membres de notre groupe ont travaillé, à un moment ou à l'autre, dans des mines d'or et que trois représentent en ce moment des régions aurifères. Quelqu'un a fait remarquer que nous devons être riches; si nous nous reportions à l'époque de la crise économique, je serais d'accord avec lui mais, pour le moment, tel n'est pas le cas. Ce manque de prospérité, j'en suis sûr, est une des raisons pour lesquelles le gouvernement a jugé bon d'offrir cette aide accrue aux mines d'or.

En proposant d'accroître cette assistance et de prolonger l'application de la loi d'urgence sur l'aide à l'exploitation des mines d'or, le gouvernement maintient en vigueur la loi initiale qui avait pour but de résoudre un problème d'urgence à la fin de la guerre. Au cours des années passées, les mines d'or ont fait beaucoup pour la mise en valeur du Canada, non seulement dans le nord de l'Ontario mais dans d'autres parties du pays. De fait, toutes les régions ont profité de leur activité. On a signalé maintes et maintes fois que 200 ou 300 usines sont nécessaires pour produire les denrées dont l'industrie minière a besoin pour son exploitation. Ces usines sont réparties sur une grande partie de notre territoire. Les emplois dont nous sommes redevables à cette industrie ont grandement aidé le maintien de notre économie même si cette économie n'a pas toujours été très prospère. Durant les périodes de crise, cet avantage a été particulièrement évident en ce qu'il a permis à un certain nombre de gens de gagner au moins leur vie.

A mon avis, l'industrie des mines d'or a marqué la première étape de la mise en valeur de la région du pays que j'habite, c'est-à-dire le nord de l'Ontario. Nous voyons d'un œil très sympathique la vision de la mise en valeur du Nord mais nous estimons que le côté visionnaire de notre développement a déjà eu lieu et que le nord de l'Ontario a maintenant atteint une étape où il doit soit rétrograder soit aller de l'avant dans une voie différente. Nous pouvons rétrograder, comme ce fut le cas pour la ville de Cobalt lorsque le prix de l'argent a baissé très rapidement. Cobalt est devenue une ville fantôme

du jour au lendemain bien qu'elle ait maintenant repris la production de l'argent à une grande échelle. A l'époque, cependant, elle a été laissée à elle-même et s'est en quelque sorte effondrée. La même chose semble en voie de se produire pour ce qui est de l'industrie des mines d'or; nous serions bien avisés de lire ce qu'en disait le ministre actuel des Finances lorsque la loi initiale a été soumise à la Chambre en vue de son renouvellement en 1956. Ainsi qu'en fait foi le hansard du 12 juin 1956, page 5152, il a dit:

J'ai souligné que cette mesure ne règle pas le problème fondamental de l'industrie aurifère. L'ennui et le défaut de mesures de ce genre, c'est que, trop souvent, elles portent le gouvernement et le Parlement à croire que le problème a été réglé, du moins pour l'instant. Il ne faudrait pas s'imaginer que cette mesure constitue la solution, même à court terme, des problèmes de l'industrie aurifère. Ces problèmes exigent des solutions bien plus avisées que celle que constitue l'aide au jour le jour, l'aide genre bouche-trou, ici envisagée.

J'appuie entièrement cette déclaration. Alors qu'il est nécessaire de proroger cette loi d'urgence sur l'aide à l'exploitation des mines d'or, parce que le coût de la vie monte toujours, il ne suffit pas d'augmenter cette aide; ce n'est pas une solution à la longue à ce problème auquel nous devons faire face. De fait, des localités ont finalement décidé qu'elles doivent examiner la situation et l'honorable député de Villeneuve a parlé très énergiquement en faveur de l'industrie minière. Je dois dire que l'ex-représentante de Timiskaming, qui a siégé à la Chambre durant une législature antérieure, a aussi parlé très énergiquement en faveur de l'industrie des mines d'or. Elle a été assez bien récompensée par cette industrie, puisqu'elle est maintenant secrétaire de leur association. Toutefois, ces localités ont soudainement décidé qu'elles ne peuvent plus parler en tant qu'associées de l'industrie, mais qu'elles doivent parler pour elles-mêmes, parce que leurs vues et leurs besoins ne sont pas nécessairement les mêmes que ceux de l'industrie.

Depuis quelques années l'industrie doit faire face à de nouveaux problèmes et préleve des fonds sur ses réserves pour les replacer dans d'autres industries. Dans la plupart des cas, elle n'encourage plus l'extraction de l'or ni d'autres industries minières. Par exemple, comme l'a signalé l'honorable représentant de Timmins, les 60 millions de dollars déclarés comme bénéfiques par les mines McIntyre sont maintenant consacrés à l'achat d'aciéries et sont placés dans une grande proportion dans des entreprises de transport par avion, par rail, etc. L'industrie minière ne se préoccupe plus de l'expansion des régions minières ni de l'industrie elle-même; elle se contente fort bien d'affecter ses réserves à d'autres usages. Cela